Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Convention de mise à disposition

de droits à paiement unique (DPU)

en accompagnement d'une mise à disposition de foncier intervenant au plus tard le 15 mai 2011

5

Modèle à photocopier.
Merci d'écrire en MAJUSCULES
À faire parvenir à la DDT au plus tard le 16 mai 2011

Les soussignés,

NOM, PRÉNOMS, OU RAISON SOCIALE _____

ADRESSE _____

_____

ci-après « « *l'Associé* » identifié par le n° Pacage |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| associé de la *Société* ci-après,

et

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ _____

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL _____

_____

ci-après « *la Société* » identifiée par le n° Pacage |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Déclarent que par convention de mise à disposition conclue en date du |_|_|_|_|_|_|_|_| ,

avec date d'effet au |_|_|_|_|_|_|_|_|

l'***Associé*** désigné ci-dessus a mis à disposition de la ***Société*** précitée

|_|_| hectares, |_|_| ares de terres agricoles[1], situées dans le département |_|_|

|_|_| hectares, |_|_| ares de terres agricoles[1], situées dans le département |_|_|

La ***Société*** atteste avoir la qualité d'agriculteur.

Les parties conviennent que la convention de mise à disposition de terres agricoles sus mentionnée inclut les dispositions ci-après.

I. Cette convention de mise à disposition de terres agricoles[1] emporte jusqu'à la même échéance mise à disposition par l'*Associé* à la *Société* d'un nombre de DPU correspondant au plus au nombre d'hectares de terres agricoles[1] mis à disposition en application de cette convention.

II. La décomposition des droits mis à disposition par ce contrat est précisée dans l'annexe jointe, qui comporte |_| page(s).

FAIT EN |_| EXEMPLAIRES À _____ Le |_|_|_|2|0|1|1|

Les parties certifient que les renseignements figurant dans le présent imprimé sont sincères et véritables et joignent les pièces justificatives correspondantes.

Signature des deux parties, précédée des mentions manuscrites « lu et approuvé ».

Pour chacune des parties, les signataires sont l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.

L'ASSOCIÉ LA SOCIÉTÉ

Pièces justificatives à joindre :
– copie de la partie de l'acte mentionnant la convention de mise à disposition des terres avec les références des parcelles.

(1) Il s'agit des terres à usage agricole.

IMPRIMERIE NATIONALE ASP 2011 – 106727